



COMMUNIQUE DE PRESSE

18 septembre 2019

Didier Le Gac

Député de la 3^{ème} circonscription du Finistère
Brest-Rural

Incendie de poulaillers dans l'Orne : la réaction de Didier LE GAC

Didier LE GAC, député de la 3e circonscription du Finistère, condamne avec la plus grande fermeté l'incendie volontaire qui a dévasté hier trois poulaillers à Chalency dans le département de l'Orne, à la suite d'une nouvelle intrusion sur un site d'élevage.

Cet acte très inquiétant marque le franchissement d'un degré supplémentaire sur l'échelle de la violence et de l'intolérance. Un acte qui a touché un agriculteur pourtant engagé dans une démarche de transparence et de dialogue avec ses concitoyens, participant aux opérations « Fermes Ouvertes », Didier LE GAC rappelle que les exploitations de sa circonscription ne sont malheureusement pas à l'abri de ce type d'actions criminelles et que, récemment encore, des élevages ont fait l'objet d'intrusions illégales sur notre territoire.

Une prise de conscience collective est donc indispensable.

C'est dans ce contexte et pour alerter l'ensemble de nos concitoyens ainsi que les pouvoirs publics, qu'il coprésidera le mercredi 13 novembre à l'Assemblée nationale avec des députés de tous bords une journée de mobilisation, de témoignages et d'interpellations pour sonner la mobilisation face à ce phénomène en pleine progression et protéger nos agriculteurs.